

Année scolaire 2025-2026

UTILISATION DE PHOTOS DE VOTRE ENFANT PAR L'ECOLE

Dans le cadre de notre travail pédagogique, à l'occasion des fêtes, des cérémonies de remise de distinction, etc., nous sommes amenés à utiliser des photos/vidéos des enfants de l'école (pour le journal, le site internet, dans les différentes publications de l'école et éventuellement à l'occasion de reportages télévisés). Il ne s'agit pas de photographies/vidéos individuelles d'identité mais de photos/vidéos de groupe ou bien des vues montrant des enfants en activité.

En application de la loi informatique et liberté des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nous soussignés.....

Responsables légaux de l'enfant.....

Nous autorisons/ Nous n'autorisons pas (*cocher la case correspondant à votre choix)

Les responsables de l'école à utiliser dans le cadre pédagogique (journal de l'école, site internet, publications, reportages) des photos/vidéos de notre enfant prise au cours des activités.

Fait à Abidjan, le

.....

Signature des Parents